



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

PROJET: CENTRE CULTUREL & COMMUNAUTAIRE DE VAL-DES-LACS Rénovation et agrandissement

APPEL D'OFFRES No. : TP2017-01

La Municipalité de Val-des-Lacs, maître d'ouvrage, demande des soumissions à prix forfaitaire pour la rénovation et l'agrandissement du Centre culturel et communautaire de Val-des-Lacs.

Les entrepreneurs détenant une licence d'entrepreneur général sont les seuls autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux. Ils doivent avoir leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Ils doivent détenir, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. cb-1.1).

Les personnes et entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec l'un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant équivalent à dix pour cent (10%) de la soumission, à l'ordre du maître d'ouvrage, la Municipalité de Val-des-Lacs, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services; chacun séparé et égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et une copie) seront présentées dans des enveloppes cachetées, adressées au soussigné et reçues au bureau de la:

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS

349, Chemin de Val-des-Lacs
Val-des-Lacs (Québec) J0T 2N0
Tél : (819) 326-5624 poste 3601

jusqu'à quatorze heures (14h00), heure en vigueur localement, jeudi le 9 février 2017, pour être ouvertes publiquement au même endroit devant témoins, le même jour, à 14h00, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumission.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Municipalité de Val-des-Lacs se réserve le privilège de refuser les soumissions reçues, d'accepter la plus basse soumission ou d'accepter une soumission autre que la plus basse avec l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et n'est pas tenue de motiver sa décision. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Val-des-Lacs,
ce 15 décembre 2016.

Stéphanie Russell,
Directrice générale par intérim